



Sous la présidence de M. Gérard DELPY, Vice-Président en charge des services à la population, la commission intercommunale thématique « Mobilité et transport scolaire » s'est déroulée en salle 2 du Village d'entreprises, le mardi 3 décembre 2024. Les membres titulaires de la commission « Mobilité et transport scolaire » étaient conviés à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 6 novembre 2024, l'ordre du jour concernait :

- Le bilan des actions et projets mis en place en 2024
- Les propositions et calendrier des actions et projets à mener en 2024 sur différentes thématiques :
 - o Transports en commun, dont les navettes saisonnières
 - o Vélo : Schéma Directeur Cyclable, aides à l'achat de VAE, services vélo...
 - o Covoiturage : actions 2025
 - o Transports à la Demande
 - o Transports scolaires
 - o Ligne de train de l'Aubrac : projet LocO'brac
 - o Animations et actions de communication 2025
- Questions diverses

Monsieur Marc CHOPY est désigné secrétaire de séance.

- Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (ANNEXE 1).
- Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu (ANNEXE 2).

Transports en commun

Ligne de Train – Projet Loco’Brac

Une présentation a été faite sur le projet LocO’brac et de son état d’avancement (voir présentation en annexe).

Lignes régulières d transport en commun

Une présentation a été faite sur les lignes de car régionales et des modifications à venir pour la rentrée de septembre 2025 (voir présentation en annexe).

Navette saisonnière Saint-Flour – Prat-de-Bouc

Les nouvelles modalités de fonctionnement de la navette de Prat-de-Bouc ont été présentées pour la saison hivernale 2024-2025.

Finalement, et contrairement à ce qui a été présenté lors de la Commission Mobilité et transports Scolaires n°12, il ne sera pas possible d’expérimenter un service les week end d’ouverture du domaine à partir du 21 décembre, en raison du non-financement de cette expérimentation par la région AURA.

La navette saisonnière fonctionnera donc les 4 semaines de vacances scolaires de février (toutes zones confondues), du 8 février ou 9 mars 2025. Les horaires ont évolué depuis la précédente saison, convenant mieux aux habitudes des usagers.

Le tarif du ticket unitaire a également évolué, passant de 1,50€ à 1,70€ par ticket par personne. Les abonnements OURA sont acceptés, et une réduction du forfait de ski de Prat-de-Bouc est proposé sur présentation du ticket en station.

Il est noté qu’il serait intéressant de faire passer l’information aux gites et hébergeurs de Saint-Flour, Paulhac et des communes alentours, pour diffuser au mieux l’information.

Lignes de transport locales : Floribus

Une étude sera réalisée en 2025 en vue de l’évolution et de la pérennisation du transport local Floribus. L’objectif est de faire un état des lieux du service existant, incluant une enquête à destination des habitants et des usagers du transport, puis d’ouvrir les perspectives sur les évolutions du service (horaires, lignes, fréquence...) et le portage de ce service (financier, technique et administratif).

Il a été soulevé la possibilité de faire le lien entre le service de Floribus et les aires de gens du voyage (la Touète par exemple), puisqu’il s’agit d’un public en demande de mobilités locales (notamment les plus jeunes).

Etude en cours : desserte saisonnière de la Vallée de la Truyère

Une présentation a été faite sur l’étude en cours pour déterminer les itinéraires de dessertes saisonnières sur la Vallée de la Truyère (voir présentation en annexe).

Mobilités actives

Boucle cyclotouristique de la Vallée de la Truyère

Les travaux de sécurisation et de jalonnement de la boucle de la Truyère devraient avoir lieu en première moitié d'année 2025. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et à maîtrise d'œuvre va être confiée à une entreprise spécialisée avant la fin de l'année.

Aussi, un stage de 6 mois sera ouvert en 2025 pour la réalisation du Roadbook de la boucle cyclotouristique, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal.

Il est souligné l'importance de la création d'autres itinéraires cyclotouristiques, une fois la première boucle réalisée, afin de développer la pratique sur le territoire. Un itinéraire alternatif pour les sportifs pourra également être envisagé le long de la Truyère par exemple, pour davantage de cohérence par rapport au nom de la boucle.

Aide à l'acquisition pour Vélo à Assistance Electrique (VAE)

L'enveloppe 2024 est presque entièrement consommée (2 dossiers possibles restants), pour un total de 44 réponses favorables données au 1^{er} décembre 2024, et 19 dossiers en cours d'instruction.

La commission Mobilité et Transports Scolaires émet un **avis favorable à la reconduction de l'enveloppe de 6 500 € pour l'aide à l'acquisition d'un VAE pour les habitants de Saint-Flour Communauté.**

Bornes de recharge VAE

Un point d'étape a été fait sur les travaux réalisés en 2024, et les bornes à mettre en place avant le 30 mai 2025.

Un courrier sera envoyé au conseil départemental du Cantal, co-financeur du projet, pour faire l'état des lieux des travaux en cours et à venir.

Stationnement cyclable

Les financements ALVEOLE+ pour la création de stationnements cyclables sur l'espace public ont été prolongés d'un an (jusqu'en fin 2025) mais risquent de ne pas être renouvelés davantage.

En reprenant les éléments du Schéma Directeur Cyclable, un certain nombre d'équipements et lieux communautaires pourraient être pourvus en stationnement vélo (aires de covoiturage, aires de services vélo de la boucle de la Truyère, équipements sportifs, maisons de santé, maisons France Service...).

Concernant le budget, avec un financement ALVEOLE+ (40%) et du Fond Vert sur le vélo, Saint-Flour Communauté aurait un reste à charge estimé à 48 800 € TTC.

La commission Mobilité et Transports Scolaires émet un **avis favorable à la mise en place de stationnement vélo sur les équipements et sites communautaires.**

Covoiturage

Plusieurs actions proposées dans le plan d'action du covoiturage peuvent être réalisées ou démarrées en 2025. Ces actions ont été listées et détaillées dans la présentation en annexe.

La commission Mobilité et Transports scolaires émet un **avis favorable aux propositions d'actions à réaliser ou débiter en 2025 sur le territoire de Saint-Flour Communauté.**

Transport à la Demande

Un bilan chiffré du transport à la demande 2024 a été réalisé et présenté (voir annexe).

Il a été noté augmentation de la fréquentation du service et du nombre d'utilisateurs depuis plusieurs années. Aussi, le secteur de la Planèze présente moins d'usagers et de réservations, malgré un nombre d'habitants équivalents aux autres secteurs géographiques. Plusieurs hypothèses ont été envisagées pour l'expliquer :

- Des communes tournées davantage vers Murat pour les services et commerces (non accessible par le TAD)
- Un manque de proximité directe des services de Saint-Flour Communauté : pas de Maison France Service
- Un manque de connaissance du dispositif, un manque de communication

Il est proposé d'améliorer la communication sur l'ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté, mais surtout sur le secteur de la Planèze. L'ouverture de la Maison de Santé à Valuéjols pourrait être une occasion de communiquer dessus.

Aussi, la faisabilité de la mise en place d'un logiciel de réservation TAD hors centrale d'appel régionale sera étudiée en 2025, dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des demandes de réservation TAD (actuellement sur tableur Excel).

Transport Scolaire

Une présentation a été faite du service de Transport Scolaire, de son organisation et de sa fréquentation 2024 (voir diaporama de présentation en annexe).

Il a été soulevé la problématique du temps d'attente pour les familles entre chaque période d'inscriptions : une famille non inscrite pour Septembre doit attendre Novembre pour avoir accès au service. Il serait intéressant de le mentionner dans le courrier envoyé en amont aux familles.

Animations et actions de communication

Une présentation a été faite des temps forts d'animation sur la Mobilité réalisés en 2024, et à pérenniser pour 2025 (voir diaporama de présentation en annexe).

A Saint-Flour, le 6 décembre 2024,

Le Vice-Président

Gérard DELPY

Liste des annexes :

Annexe 1 : Feuille de présence

Annexe 2 : Document de présentation diffusé lors de la commission